



Le
p'tit
journal

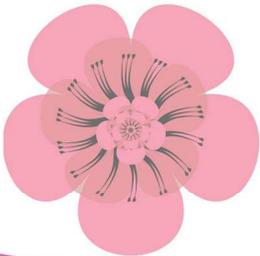
Année 11
Numéro 4
29 avril 2016

Photographe : Marie-Hélène Thériault

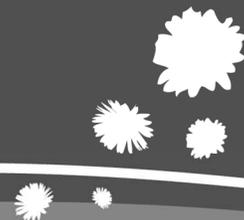
MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-VERTE



Bonne
Fête
Maman



CONSEIL MUNICIPAL



SÉANCE ORDINAIRE

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE RIVIÈRE-DU-LOUP
MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-VERTE**

11 AVRIL 2016

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de L'Isle-Verte tenue à la Caserne incendiée le lundi 11 AVRIL 2016, à 20 heures, à laquelle sont présents les membres du conseil suivants :

MONSIEUR STÉPHANE DUMONT
MONSIEUR SIMON LAVOIE
MADAME GINETTE CARON
MONSIEUR GUILLAUME POTVIN
MONSIEUR FRANÇOIS FILION
MONSIEUR ROBERT LEGAULT

tous membres du Conseil siégeant sous la présidence de :

MADAME URSULE THÉRIAULT, mairesse.

Le secrétaire-trésorier est également présent.

Après constatation du quorum, il est proposé par monsieur Simon Lavoie et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal que l'ordre du jour suggéré soit accepté en maintenant l'item « Affaires nouvelles » ouvert.

Il est par la suite proposé par :

Madame Ginette Caron et adopté à l'unanimité des membres du conseil que le procès-verbal de la séance régulière tenue le 14 mars 2016 soit approuvé.

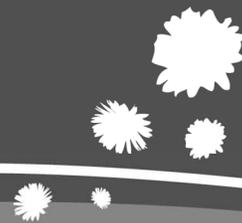
16.04.3. Rapport de la mairesse

Madame Ursule Thériault, mairesse, fait état d'un rapport sommaire de ses activités pour la période s'échelonnant du 15 mars 2016 au 11 avril 2016.

16.04.4.1.1. Comptes du mois

Le secrétaire-trésorier dépose les listes suivantes :

Comptes à payer au 11/04/2016 (journal 1271) :	618,29 \$
(journal 1272) :	952,96 \$
(journal 1273) :	70 559,18 \$
(journal 1274) :	<u>3 557,35 \$</u>
	<u>75 687,78 \$</u>



Dépenses incompressibles	(journal 989) :	2 179,93 \$
	(journal 990) :	4 750,30 \$
	(journal 991) :	2 164,25 \$
	(journal 992) :	141,37 \$
	(journal 993) :	33,56 \$
	(journal 994) :	9 000,00 \$
	(journal 995) :	207,98 \$
	(journal 996) :	396,16 \$
	(journal 997) :	3 411,46 \$
	(journal 998) :	2 610,70 \$
	(journal 999) :	<u>229,95 \$</u>
		<u>25 125,66 \$</u>
Déductions à la source	(journal 1000) :	<u>19 019,14 \$</u>

Total des déboursés du mois : 119 832,58 \$

Suite au dépôt de l'ensemble des comptes à payer et déboursés couvrant la période du 16 mars 2016 au 11 avril 2016, il est proposé par monsieur Simon Lavoie et adopté à l'unanimité des membres du conseil présents que ces comptes soient approuvés et que les déboursés inhérents soient autorisés.

16.04.4.1.2. Immeubles retirés du processus de vente pour taxes impayées

Considérant les démarches entreprises par le propriétaire des immeubles situés au 683 et 685 chemin Pettigrew à l'égard des taxes dues envers la Municipalité;

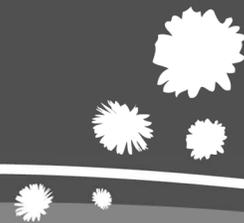
Considérant que confirmation de paiement total de ces créances a été adressée à la Municipalité par une institution financière;

Considérant qu'il n'y a donc pas lieu de maintenir le processus de vente pour taxes à l'égard de ces deux immeubles;

En conséquence, il est proposé par madame Ginette Caron et résolu à l'unanimité des membres du conseil que soit avisée la MRC de Rivière-du-Loup du retrait de ces deux immeubles dans le processus de vente pour défaut de paiement de taxes.

16.04.4.1.3. État des activités financières – dépôt trimestriel

Le secrétaire-trésorier et directeur général de la Municipalité dépose, aux membres du conseil municipal, copie de l'état des activités financières couvrant la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 mars 2016.



16.04.4.1.4.

Règlement décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1

**PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE KAMOURASKA
M.R.C. DE RIVIÈRE-DU-LOUP**

MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-VERTE

RÈGLEMENT 2016- 142

**Règlement décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement
des centres d'urgence 9-1-1**

Il est proposé par monsieur Simon Lavoie et résolu à l'unanimité des membres municipaux présents d'adopter le présent règlement numéro 2016-142, amendant le règlement 2009-90, aux fins qu'il y soit décrété ce qui suit :

L'article 2 du règlement numéro 2009-90 est remplacé par le suivant :

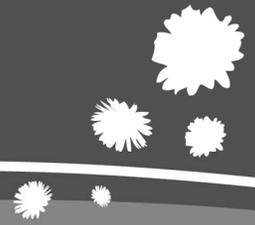
À compter du 1^{er} août 2016 est imposée sur la fourniture d'un service téléphonique une taxe dont le montant est, pour chaque service téléphonique, de 0,46 \$ par mois par numéro de téléphone ou, dans le cas d'un service multiligne autre qu'un service Centrex, par ligne d'accès de départ.

Le présent règlement entre en vigueur à la date de la publication d'un avis à cet effet que le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire fait publier à la Gazette officielle du Québec.

Adopté à L'Isle-Verte, ce 11 avril 2016.

MAIRESSE

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER



16.04.4.3.1. Avis de motion – amendement à la réglementation d’urbanisme – détermination de zone(s) de protection aux aires d’alimentation en eau potable

Avis de motion est par les présentes donné par, monsieur Guillaume Potvin, conseiller municipal, qu’un projet de règlement sera soumis au conseil municipal aux fins d’amender la réglementation d’urbanisme de telle sorte que soit(soient) établie(s) une ou des zones de protection aux aires d’alimentation en eau potable de la Municipalité. La ou les dite(s) zone(s) étant assujettie(s) à des usages restrictifs donc ceux prévalant aux lois et règlements établis par le Ministère du Développement durable, de l’Environnement et de la lutte contre les changements climatiques.

16.04.4.4.1. Parc municipal de la rue Gagnon – disponibilisation à l’organisme L’Isle pousse verte

Considérant la demande déposée par les bénévoles de l’organisme L’Isle pousse verte à l’effet de développer un projet de forêt nourricière sur le territoire de la Municipalité;

Considérant que le parc municipal de la rue Gagnon apparaît propice à un tel aménagement;

Considérant qu’un plan de ce projet d’aménagement a été présenté, aux membres du conseil municipal, lors d’une séance de travail tenue le 4 avril dernier;

Considérant que ce projet s’inscrit dans un programme environnemental soutenu financièrement par Arbres Canada;

En conséquence, il est proposé par madame Ginette Caron, secondé par monsieur Simon Lavoie, que la Municipalité de L’Isle-Verte confie, pour une période indéterminée, le terrain du parc municipal de la rue Gagnon à l’organisme L’Isle pousse verte, et ce, exclusivement aux fins du programme « Les arbres comestibles » d’Arbres Canada.

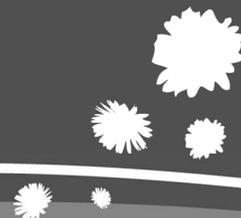
Cette proposition ne faisant pas l’unanimité, le vote est demandé, 2 membres du conseil municipal s’y opposent et 5 y consentent, elle est donc adoptée à la majorité.

16.04.4.4.2. Adhésion à l’Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent

Il est proposé par monsieur Simon Lavoie et adopté à l’unanimité des membres du conseil municipal que soit renouvelée, pour l’année 2016, l’adhésion de la Municipalité de L’Isle-Verte à l’Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent. Les frais d’adhésion sont de 150 \$ pour une strate de population entre 1 001 et 2 500 habitants.

16.04.4.4.3. Embauche d’employés pour les activités estivales du terrain de jeu

Faisant suite au processus de sélection réalisé par le service des loisirs, deux candidatures ont été retenues pour combler les postes d’animation du terrain de jeux pour la saison estivale (20 juin au 19 août 2016). Il est donc proposé par monsieur Simon Lavoie et adopté à l’unanimité des membres du conseil municipal que soient acceptées les recommandations d’embauche liées aux candidats(es) suivants(es) :



Madame Valérie Ouellet, taux horaire 11,50 \$.

Madama Moïra Lepage, taux horaire 11,50 \$.

Quant à la coordination des activités du terrain de jeu, celle-ci sera sous la supervision de madame Kathy Patoine.

16.04.4.4.4. Représentant municipal et responsable de la bibliothèque municipale – nomination

Il est proposé par monsieur Simon Lavoie et adopté à l'unanimité des membres du conseil que les personnes suivantes soient reconduites soit à titre de responsables de la bibliothèque municipale ou à titre de représentantes du conseil municipal au sein du Réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent, à savoir :

Madame Delphine Jaillet, représentante désignée à titre de responsable de la bibliothèque.

Madame Ginette Caron, représentante du conseil municipal.

16.04.4.4.4. Avis de motion – projet de réglementation visant l'imposition d'une tarification pour les interventions du service de sécurité incendie pour les véhicules appartenant à un non résident

Avis de motion est par les présentes donné par, monsieur Robert Legault, conseiller municipal, qu'un projet de règlement sera soumis au conseil municipal aux fins de remplacer les termes du règlement numéro 225, entériné le 6 décembre 1989 et s'intitulant « Règlement sur la tarification du service des incendies ».

16.04.5.1. Circulation des véhicules lourds sur la route 132

Considérant le questionnement soulevé par quelques citoyens de L'Isle-Verte à l'égard de la circulation des véhicules lourds sur la route 132;

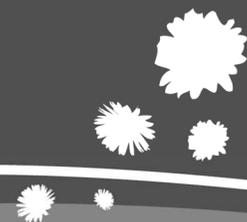
Considérant que l'entrée en fonction de l'autoroute 20 prend en charge, en bonne partie, la circulation des véhicules lourds en transit;

Considérant les orientations, en matière d'urbanisme, que tend à accentuer la Municipalité en matière de développement touristique;

Considérant le niveau de risques que présente la route 132 lorsque des citoyens doivent la traverser pour obtenir certains services ou simplement pour avoir accès à des résidences;

Considérant que les usagers de la route 132 recherchent davantage la possibilité de s'attarder au paysage et donc d'y circuler en toute quiétude, ce qui favoriserait également une réduction de la limite de vitesse à 70 kilomètres/heure;

En conséquence, il est proposé par monsieur Robert Legault et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal que soit adressée, au ministère des Transports du Québec, une demande à l'effet d'évaluer les possibilités ainsi que les impacts possibles liés au maintien ou non de la circulation des véhicules lourds sur la route 132 ainsi qu'à un abaissement éventuel de la limite de vitesse permise à 70 km/heure.



16.04.6.1. Adhésion à l'Association forestière bas-laurentienne

Il est proposé par madame Ginette Caron et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal que soit procédé au renouvellement d'adhésion de la Municipalité de L'Isle-Verte à l'association forestière bas-laurentienne. Le coût de cette adhésion s'élève à 65 \$ pour un membre corporatif.

16.04.6.2. Appui au projet de construction de la Coop de solidarité Santé Saint-Hubert

Considérant l'intérêt que représente le projet de construction de la Coop de solidarité Santé de Saint-Hubert pour le développement tant au niveau local que régional;

Considérant que de telles initiatives se doivent d'être soutenues et fortement encouragées par les municipalités de notre MRC puisqu'il s'agit de services susceptibles de bénéficier à toute la région;

En conséquence, il est proposé par monsieur Simon Lavoie et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal que la Municipalité de L'Isle-Verte confirme son appui à la réalisation de ce projet d'importance.

16.04.6.4.1. Société du parc côtier Kiskotuk – contribution administrative

Il est proposé par monsieur Simon Lavoie et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal que la Municipalité de L'Isle-Verte verse la somme de 2 500 \$ à la Société du parc côtier Kiskotuk pour sa gestion courante de l'année 2016-2017.

16.04.6.4.2. Société du parc côtier Kiskotuk – projet de financement

Attendu la demande d'aide financière de 25 000 \$ déposée par la Société du parc côtier Kiskotuk pour la réalisation de la seconde phase de mise en place du parc côtier Kiskotuk, un projet évalué à 650 000 \$;

Attendu que le parc côtier Kiskotuk est situé sur le territoire de la Municipalité de L'Isle-Verte;

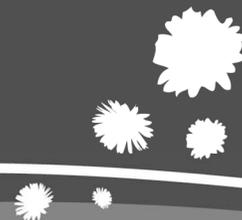
Attendu que ces infrastructures serviront à promouvoir notre territoire;

Attendu que le conseil de la Municipalité de L'Isle-Verte est disposé à investir des sommes d'argent pour construire cette infrastructure écotouristique d'importance pour notre région;

En conséquence, il est proposé par monsieur François Filion et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal :

Que la Municipalité de L'Isle-Verte accorde une aide financière maximale de 25 000 \$ pour permettre la 2^e phase de la mise en place du parc côtier Kiskotuk, selon les versements suivants :

Montants des versements	Délais de versements
8 500,00 \$	Mars 2017
8 500,00 \$	Septembre 2017
8 000,00 \$	Mars 2018



16.04.7.1. Dépenses d'opération liées au kiosque d'information touristique – saison 2015

Considérant que les prévisions budgétaires de la Municipalité, pour l'année 2015, faisaient état d'une disponibilité financière de 14 585 \$ pour mener à terme les opérations de la Corporation de développement économique et touristique de L'Isle-Verte, dont les activités du kiosque d'information touristique;

Considérant qu'au 31 décembre 2015 ce budget était, en bonne partie, toujours disponible;

Considérant le montant réclamé par la CDET, soit 9 923,54 \$ ayant permis d'assurer les opérations courantes du kiosque touristique pour l'année 2015;

En conséquence, il est proposé par madame Ginette Caron et adopté à l'unanimité des membres du conseil que la Municipalité de L'Isle-Verte autorise le remboursement de cette réclamation, et ce, à même le budget d'opération de la Municipalité de l'année 2015 (poste budgétaire 02.62200.970).

16.04.9. Levée de la séance

À 21 h 25, il est proposé par monsieur Simon Lavoie et adopté unanimement que la séance soit levée.

(sous réserve d'approbation du conseil municipal.)

Prochaine séance publique :

Notez que la séance publique du conseil municipal **se tiendra le 9 mai 2016, à 20 heures, à la caserne incendie.**

DATES DE TOMBÉE POUR LES PROCHAINS BULLETINS MUNICIPAUX

Prenez note que la **date de tombée pour envoyer vos articles** est toujours le vendredi suivant la réunion du conseil municipal.

Dates de tombée pour les 2 prochains mois :

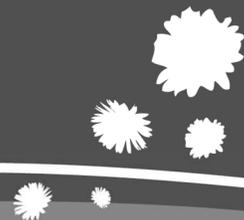
MAI : 13 MAI 2016

JUIN : 17 JUIN 2016

Par courriel : katiatalbot@lisle-verte.ca



N.B. Tous les articles reçus après cette date limite ne pourront paraître dans le journal. Nous ne pouvons garantir la parution de tous les articles reçus en raison de l'espace disponible. La priorité est accordée aux organismes à but non-lucratif de la Municipalité de L'Isle-Verte.



BALAIS DE RUES

La Municipalité de L'Isle-Verte procèdera au nettoyage de ses rues et ruelles, à l'aide d'un balai de rue, dans la semaine du 8 mai au 14 mai. Afin de diminuer les coûts pour le transport des chargements de sable, nous aimerions connaître si des gens seraient preneurs pour les dits chargement. Merci de communiquer à la Municipalité de L'Isle-Verte au 418-898-2812, poste 300 pour nous signifier votre intérêt.

TAXES MUNICIPALES

Plusieurs d'entre vous ont déjà réglé en partie ou en totalité le paiement de leurs comptes de taxes annuelles. Nous vous remercions sincèrement.

Certains ont par contre, omis de faire un premier paiement à la date d'échéance du 1^{er} versement qui était le 21 mars dernier. Nous vous prions donc d'effectuer ce paiement le plus tôt possible. N'oubliez pas que des intérêts se calculent quotidiennement depuis le 21 mars.

Merci de votre collaboration.

Rappel : la date du prochain versement est le 9 mai 2016.

La Municipalité de L'Isle-Verte

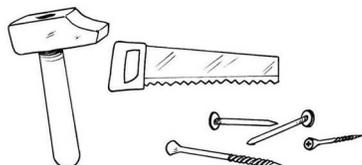
PERMIS

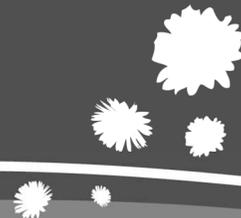
Vous faites des rénovations, vous voulez construire ou agrandir un bâtiment, installer une piscine ou une clôture, etc.?

Avant d'effectuer quelques travaux que ce soient, veuillez vous informer auprès de l'inspecteur en bâtiments, Bruno Beaulieu en appelant au 418 898-2812, poste 300.

Horaire de travail :

Mardi, de 9 h à 12 h
Jeudi, 13 h à 17 h





DÉCHETS ENCOMBRANTS

La date de cueillette de vos déchets **encombrants** tels que poêle, laveuse, sècheuse, divan et autres meubles sera le **11 mai** prochain.

Veillez noter que les articles tels que les pneus, la peinture ou les huiles usagées ne sont pas acceptés dans cette collecte.

Vous pouvez également communiquer avec l'écocentre de la MRC de Rivière-du-Loup au 1-888-856-5552 ou au www.co-eco.org pour vous départir de ces déchets de façon écologique et sécuritaire et pour connaître les heures d'ouverture.



AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE PETITS ANIMAUX

Vous n'êtes pas sans savoir que la Municipalité de L'Isle-Verte possède une réglementation en ce qui a trait, plus particulièrement, aux chiens. Depuis quelques temps, certains maîtres semblent faire fi de leurs obligations en tant que propriétaires de chiens ou de chats. Jusqu'à présent la Municipalité a été plutôt flexible quant à l'imposition d'amendes aux propriétaires récalcitrants.

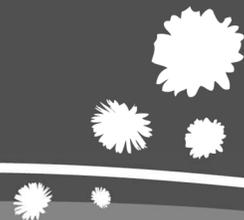
Également, prenez note de l'obligation à tout propriétaire de chien d'enregistrer son animal auprès de la municipalité moyennant la somme de 10 \$ et nous vous émettrons une licence nous permettant de retracer le propriétaire, si nécessaire.

- N'oubliez surtout pas votre obligation de ramasser les matières fécales de votre animal, et ce, en tout temps.
- Il est interdit de laisser un chien ou un CHAT se trouver sur un terrain privé sans le consentement du propriétaire ou de l'occupant de ce terrain;
- Ne pas garder sur une propriété privée, un chien ou un chat sans l'avoir retenu à l'aide d'un dispositif (laisse, chaîne, clôture, etc.) l'empêchant de sortir du terrain.

À chaque année, nous recevons de nombreuses plaintes de citoyens qui sont importunés par la présence de chiens ou chats dans leur entourage. Nous tenions donc à vous remémorer la réglementation en vigueur et sollicitons bien entendu votre collaboration pour qu'elle soit respectée. Par contre, si vous constatez que le règlement est entravé, vous pouvez communiquer avec la Municipalité pour formuler une plainte écrite. Un constat d'infraction pourrait alors être émis au propriétaire contrevenant.



Nous vous souhaitons de profiter du beau temps à venir en toute quiétude, en espérant que nos amis les animaux vous causent le moins de soucis possible.



PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT LOCAL DE L'ISLE-VERTE

Nous prenons ces quelques lignes pour rappeler la décision du conseil municipal à l'égard de l'application des différents programmes d'aide allouée dans le cadre du programme de développement local, remboursement de taxes municipales, de droits de mutation, aide à la conservation du patrimoine bâti, aide à l'installation d'entreprises manufacturières, programme d'encouragement à la restauration et à la rénovation du patrimoine bâti et Fonds d'investissement local.

Depuis plusieurs années, la Municipalité de L'Isle-Verte tout comme bien d'autres municipalités environnantes se permettaient d'allouer des aides financières, principalement sous forme de remboursement de taxes, ce qui a tout égard s'est montré contraire aux lois municipales en vigueur.

Même si ces soutiens financiers s'effectuaient par l'entremise de la Corporation de développement économique et touristique de L'Isle-Verte, cette façon indirecte de procéder contrevient aux règles en matière de fiscalité municipale.

Afin de ne brimer personne, la Municipalité s'est engagée à respecter les bénéficiaires dont l'attribution d'aides financières a débuté avant le 31 décembre 2015, et ce, sur une période maximale de 5 ans. Toutefois pour continuer à bénéficier de cette aide, il est nécessaire de compléter les documents requis, disponible au bureau municipal, afin de vous prévaloir des montants d'aide financière.

Notez que ces aides financières ne sont pas rétroactives, elles doivent donc être demandées dans l'année en cours. Donc, vous avez jusqu'au 31 décembre 2016 pour vous prévaloir de votre remboursement pour l'année 2016 et à défaut de l'avoir fait, cette aide sera prescrite.



2016



Écocentres
MRC de Rivière-du-Loup

**Ouvert du 19 avril
au 5 novembre**

**ATTENTION
NOUVEL
HORAIRE :**

Du mardi
au samedi
de 8 h à 16 h

Saint-Hubert
151, 1^{er} Rang Est
Saint-Hubert G0L 3L0
Ancien dépôt en tranchée

Rivière-du-Loup
100, rue Delage
G5R 3P9

À partir du 7 mai
Lundi et samedi
de 8 h à 16 h

Matières acceptées



Déchets verts
et branches



Pneus



Bois



Électronique



Métal



HDD



Agrépats



Vêtements



Encombrant



Véhicules 4x4

Dans leur contenant
d'origine ou dans un
autre identifié et scellé

* Saint-Hubert :
peinture et huile
seulement

Séparez vos matières

Des frais s'appliquent pour tous les déchets

Voir au verso pour plus d'information



Écomeubles

à l'écocentre de Rivière-du-Loup

Dépôt et vente de meubles

Collecte le 1^{er} mardi de chaque mois sur réservation

Pour information : Co-éco 418 856-2628 poste 0

Sans frais : 1 888 856-5552

www.co-eco.org

Matériaux secs

- Bardeau d'asphalte (sans le papier goudronné)
- Gypse (gyproc)
- Miroir (sans cadrage)
- Vitre (sans cadrage)
- Verre trempé
- Mélamine
- Céramique
- Plancher flottant
- Clayboard de masonite seulement
- Toilette et lavabo en porcelaine

Agrégats

ACCEPTÉS
en très petite
quantité seulement
(une brouette) :

- Gravier
- Béton
- Asphalte
- Briques

Les citoyens ont la responsabilité de trier leurs matières
AVANT d'accéder à l'écocentre.

Attention : Des frais s'appliquent pour tous les déchets
incluant les encombrants en mauvais état.

- Volume équivalant à un bac roulant **10\$**
- Remorque domestique **20\$**
- Encombrants (matelas, sommier, futon, mobilier non réutilisable ni récupérable...) **5\$** par article

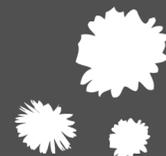
Matières considérées comme déchets

- Tapis, boyau, toile (piscine, abri, etc.)
- Laine minérale, styromousse et autres isolants
- Caoutchouc et caoutchouc mousse
- Plastique rigide, clayboard de vinyle, préart, PVC, fibre de verre (cabine de douche, bain, store, etc.)



Matières refusées

- Terre contaminée
- Papier goudronné
- Souche
- BPC
- Ordures ménagères
- Vêtements en mauvais état
- Autres (demandez au préposé)



OFFRE D'EMPLOI – ÉTÉ 2016

La Fondation du patrimoine de L'Isle-Verte
offre les deux postes d'emploi suivants :

Guide-interprète à la Cour de circuit
Préposé à l'information et à l'interprétation.

TÂCHES

- ♦ Accueillir les visiteurs à la Cour de circuit
- ♦ Effectuer les visites guidées des lieux
- ♦ Tenir les statistiques et l'inventaire
- ♦ Collaborer à l'organisation des activités
- ♦ Faire l'entretien des lieux
- ♦ Assurer le service au petit café
- ♦ Pour le préposé à l'information : faire le suivi de l'information sur le site WEB et Facebook.

EXIGENCES

- ♦ Être étudiant à temps plein
- ♦ Avoir de l'entregent et de la débrouillardise
- ♦ Avoir de l'intérêt pour le patrimoine local
- ♦ Écrire et s'exprimer correctement; anglais fonctionnel.

CONDITIONS

- ♦ 35 heures par semaine
- ♦ Durée : entre 6 et 10 semaines
- ♦ Salaire : 11,50 \$ / heure
- ♦ Horaire flexible
- ♦ Début : à déterminer

Faites parvenir votre curriculum vitae avant le
14 mai 2016, à l'attention de :

La Fondation du patrimoine de L'Isle-Verte

199, rue Saint-Jean-Baptiste, L'Isle-Verte.

Télécopieur : 418 898-2788

Pour information : Gilberte Chassé (418-898-3637)

LA CDET EN 2016-17

En route pour une nouvelle année

La CDET a tenu son Assemblée générale le 12 avril dernier. Cette importante rencontre qui revient chaque année permet de faire le bilan au niveau des réalisations effectuées, de présenter un bilan financier en plus d'énoncer le plan d'action pour l'année qui débute. C'est aussi à cette occasion que les membres du Conseil d'administration sont nommés.

Bien plus qu'une simple réunion, c'est surtout une occasion de poser des questions afin de mieux saisir les motivations qui expliquent les choix qui ont été faits. Plusieurs profitent de cette occasion pour influencer la vie de leur village. Bien entendu, il n'y a pas qu'à cette rencontre que c'est possible d'ajouter son grain de sel. En fait, c'est aussi tout au long de l'année que ça se passe.

C'est pourquoi nous profitons de cette publication pour vous encourager à nous faire part de vos intérêts pour supporter la CDET dans ses actions et ainsi faire en sorte que L'Isle-Verte se démarque par sa vitalité.

UN BREF APERÇU DE CE QUI EST PRÉVU :

La vie économique

- Du réseautage pour les gens d'affaires
- La mise en place d'un programme d'achat local
- Améliorer la visibilité des commerces et industries
- Souligner la fête de Noël avec les entreprises

Le tourisme

- Gérer le kiosque d'information touristique (réaménagement intérieur, informatique)
- Embaucher, former et superviser deux préposés à plein temps
- Faire la promotion des attraits et des activités de L'Isle-Verte et l'île Verte
- Réaliser trois cartes de la municipalité ainsi que sa mise à jour
- Poursuivre l'implication dans les travaux pour le développement de la destination touristique en collaboration avec la municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs
- Participer au projet de géorallye de la MRC de Rivière-du-Loup
- Terminer la réédition et l'impression du guide du circuit patrimonial
- Transfert du guide patrimonial à la Fondation du Patrimoine



Pour 2016-2017, le Conseil d'administration est composé de :

Gaston Michaud, Lise Pelletier, Yves Gagnon, Heidi Hoff, Jean-Guy Audet, Joël Gingras, Sophie Sirois, Sandra St-Jean ainsi que notre nouvelle recrue, Marlène St-Laurent.

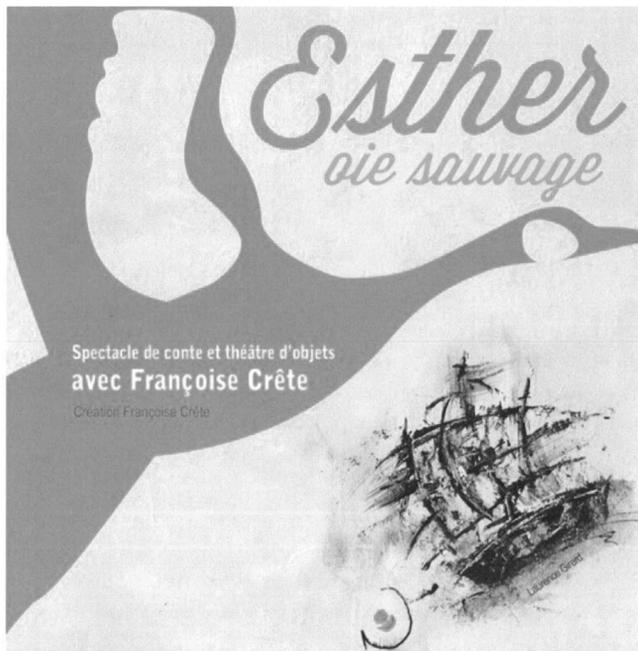
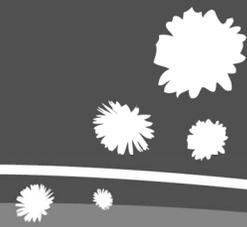
*« Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite. »
(Henry Ford, industriel)*

Nous joindre

Téléphone : 418 898-2812, poste 305; Télécopieur : 418 898-2788

Courriel : sophiesirois@hotmail.com

www.municipalite.lisle-verte.qc.ca



SPECTACLE

La Fondation du Patrimoine de L'Isle-Verte a le plaisir de vous inviter à une représentation de *Esther, oie sauvage*, un spectacle de contes et théâtre d'objets pour tous les âges, présenté à la Cour de circuit le samedi 21 mai, à 19 h 30.

Une histoire de liberté!

En Nouvelle-France, au printemps 1738, débarque un jeune moussaillon. Dès sa sortie du bateau, il est arrêté et jeté en prison. Au fil de sa déposition auprès de l'Intendant Hocquart, on découvre les cinq années précédentes durant lesquelles Esther, une jeune juive destinée à épouser un vieux chiffonnier, a survécu en France, ainsi travestie en habits de garçon, après le

nauffrage du navire qui l'amenait à Amsterdam.

Esther, la première Juive « déclarée » dans ce pays neuf, a marqué l'imaginaire de cette époque. On en retrouve des traces dans les archives de la Nouvelle-France.

Un spectacle inédit de contes et de théâtre d'objets

Françoise Crête nous raconte les aventures de cette jeune femme, Esther, avec toute la verve, la fougue, l'humour et la tendresse qu'on lui connaît. Épaulée par des collaborateurs exceptionnels pendant le processus de création, elle a fait un bond extraordinaire dans l'univers « éclaté » du conte. Misant sur son talent de conteuse, elle a réussi à merveille à fusionner cet art avec le théâtre d'objets, apportant une touche d'humour et une dimension sensible à l'histoire émouvante d'Esther, issue d'un fait historique.

Cette histoire a une étonnante résonance avec notre temps : intolérance face à certaines religions, aux migrants ou réfugiés, inégalité des femmes, ...

Devant ce carcan imposé, hier comme aujourd'hui, certaines résistent et brisent les règles pour conserver leur liberté.

« Il vaut mieux briser les règles avant que les règles ne nous brisent. »

Contribution volontaire suggérée : 10,00 \$



BRUNCH BÉNÉFICE

ORGANISÉ PAR  La Grande Fête
d'été de L'Isle-Verte

Vous êtes conviés au déjeuner organisé par le comité de la Grande fête, au bénéfice des festivités 2016.

Un déjeuner copieux fera le bonheur de tous!



Dimanche 22 mai 2016, à 10 h

Gymnase de l'école primaire

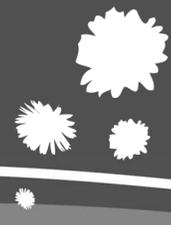
(136, rue St-Jean-Baptiste)

Billets en vente au bureau municipal et auprès des membres du comité.

11 ans et plus : 15 \$ 10 ans et moins : 7 \$

Le dévoilement de la programmation de l'ÉDITION 2016
se fera lors du brunch!

Information : 418 898-2812, poste 306



UN PROJET DE *L'ISLE POUSSE VERTE* SÉLECTIONNÉ PAR ARBRES CANADA



Les responsables de *L'Isle pousse verte* ont reçu une excellente nouvelle, le mardi 5 avril dernier, de la part de l'organisme *Arbres Canada* : dans le cadre du programme national « Les Arbres comestibles », nous recevrons une subvention de 3 930 \$ pour les projets de jardins et d'aménagements comestibles que nous entendons mettre en œuvre en 2016.

Pour *L'Isle pousse verte*, c'est un grand honneur de voir que le sérieux et le professionnalisme de notre démarche ont été reconnus de la sorte par une organisation aussi prestigieuse qu'*Arbres Canada*. Cette subvention représente pour nous un immense geste d'encouragement et une grande source de motivation à continuer l'action citoyenne que nous avons amorcée l'an dernier.

Sur les 167 projets provenant de tous les coins du Canada qui ont été soumis en 2016, seulement vingt projets, dont cinq québécois, ont été sélectionnés par *Arbres Canada*, un organisme de bienfaisance à but non lucratif. Son programme « Les Arbres comestibles » vise à encourager le verdissement urbain et l'accessibilité à des aliments sains en fournissant des arbres porteurs de fruits et de noix à des collectivités à l'échelle du pays. Soulignons que ce programme est possible grâce à l'aide financière des partenaires que sont Loblaw, Silk et TELUS.

« Ce programme fournit plus qu'une simple aide financière à des projets communautaires », déclare M. Mike Rosen, président d'*Arbres Canada*. « Il apprend aux collectivités comment prendre soin de nouveaux arbres porteurs de fruits et de noix. Une fois plantés, ces arbres donnent accès à des aliments frais aux collectivités et enrichissent leurs espaces verts, contribuant à la santé de l'environnement et des gens. »

« Chacun des 20 récipiendaires, dont *L'Isle pousse verte*, a démontré une innovation communautaire dans sa demande de fonds. Tous comprennent comment l'aménagement d'espaces verts et la plantation d'arbres comestibles encouragent la participation locale dans les activités environnementales, favorisent un mode de vie sain et donnent accès à des ressources durables produites par la collectivité », de lancer M. Rosen.

Le projet soumis par *L'Isle pousse verte* comporte deux volets. Le premier concerne l'implantation d'une forêt nourricière et d'un jardin collectifs au parc Gagnon. Le second volet concerne la plantation d'arbres, d'arbustes et de plantes comestibles dans les aménagements d'embellissement situés à chaque entrée du village.

Notre groupe vise à encourager la grande participation de nos jeunes et de nos moins jeunes, des familles et des individus dans la création d'un milieu de vie sain, beau et agréable, tant pour les êtres humains que pour les espèces avec lesquels nous partageons notre territoire.

La prochaine étape pour *L'Isle pousse verte* est de vous inviter, tous et chacun, à rejoindre Heidi Hoff, Esther Auger et Denis Dumont lors du lancement des designs détaillés pour le parc Gagnon et les sites d'embellissement. Surveillez votre boîte à lettres pour une invitation à venir bientôt!



Le 21 avril dernier a eu lieu un café-rencontre sur le thème de l'arnaque et du chantage affectif, organisé par la Table d'harmonisation. Douze personnes étaient présentes. Elles ont pu rencontrer Mme Johanne Levasseur, coordonnatrice communautaire pour la Sûreté du Québec. Elle a nous a mis en garde contre di-

verses fraudes possibles et nous a indiqué comment bien faire preuve de vigilance afin d'éviter des situations fâcheuses, tel que l'abus de confiance, la fraude ou le vol d'identité.

Nous remercions la Sûreté du Québec ainsi que la Villa Rose des Vents pour leur collaboration à la tenue de cette activité.

De telles rencontres de discussion vous intéressent? D'autres café-rencontres seront prévus au courant de l'année. Lisez régulièrement votre journal municipal afin de connaître les prochaines dates!



MARCHÉ DE NOËL

Notre comité de bénévoles commence déjà la planification de l'édition 2017! Pour bonifier les décorations, nous demandons votre collaboration.

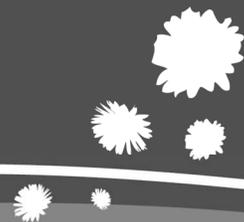
Le soleil est de retour et vous pensez faire votre nettoyage de printemps? Vous avez des décorations de Noël dont vous voulez vous débarrasser?



Vous pouvez en faire don au Marché de Noël de L'Isle-Verte! Grâce à vous la magie de Noël sera plus présente au marché!

Contactez-nous au 418 898-2812, poste 306 ou apportez vos décorations au bureau municipal, durant les heures d'ouverture.

Merci beaucoup pour votre aide!



INVITATION

Corporation Cœur de L'Isle-Verte

Vous invite à une
Assemblée générale publique
le mardi 17 mai 2016, à 19h30
à la Sacristie de l'église de L'Isle-Verte

BUT

Voir au développement de la valeur
patrimoniale de **VOTRE** église.

ORDRE DU JOUR

Présentation du projet d'achat de l'église
Plan d'action
Élection d'un conseil d'administration

BIENVENUE À TOUS!



COFFRE À BOUGER

Le saviez-vous?

Du matériel de loisir est disponible GRATUITEMENT pour des prêts à toute la population. Vous voulez profiter du plein air et aimeriez avoir des ballons, bâtons, cônes, dossards ou des raquettes pour maximiser le plaisir? C'est parfait pour l'arrivée du beau temps!

Contactez-nous pour connaître l'ensemble du matériel disponible ou pour en faire le prêt. Il est aussi possible d'avoir le matériel à disposition lors des locations de salle.

Information et prêt : 418 898-2812, poste 306





DES NOUVELLES DE VOTRE CABANE, LOCAL DES JEUNES DE L'ISLE-VERTE

Calendrier des activités

Nouvelles activités!!!

Chaque mois une activité de création est offerte comme autofinancement. \$\$ L'argent que les jeunes feront, servira à payer les futures sorties de La Cabane.

Samedi 7 mai – Journée nationale du sport et de l'activité physique : Tournoi sportif familial et inter-municipal.

Inscrivez-vous avant le 29 avril!

Vendredi 13 mai à 17 h 30 – Sandwichs gourmands – Dernier atelier de cuisine de la saison!
- Soirée film d'horreur!



Jeudi 19 mai 18 h 30 – Rencontre du comité jeunesse – ouvert à tous les usagers de la Cabane

Vendredi 27 mai 18 h 30 – Atelier création

Samedi 28 mai – Sortie à la montagne, à Cacouna

Chaque vendredi soir dès 19 h : On fait un sport d'équipe dans le gymnase!

Les heures d'ouverture - Printemps/été 2016!

**L'horaire est sujet à changements selon les activités. Consultez la page facebook pour les details.*

Jeudi de 15 h 15 à 21 h (15 h 15 à 16 h 15 Aide aux devoirs)

Vendredi de 16 h à 22 h

Samedi de 16 h à 21 h

Visitez et aimez notre page Facebook : La Cabane, Local des jeunes de L'Isle-Verte

La Cabane : 418 898-2812, poste 307 (Centre récréatif Guy D'amours).

Votre intervenante jeunesse, Kathy Patoine.



FÊTE DE LA FAMILLE

Samedi 28 mai, de 11 h 30 à 15 h

Au terrain de baseball

En cas de pluie, les activités auront lieu dans le gymnase de l'école, à l'exception de la pêche qui demeurera à l'extérieur.

Partie de pêche familiale - *apportez votre canne!*

Jeu gonflable

Hot-dogs et breuvages à prix modique!

Lecture de conte pour les plus petits

Animaux sur place

Maquillage de fantaisie

Ambiance festive, plaisir garanti pour petits et grands!

Venez faire un tour!



PROGRAMMATION ESTIVALE

Surveillez la publication prochaine de la programmation estivale de loisirs!

À votre calendrier pour cet été : cours Essayez et bougez, camp de jour pour les 5 à 12 ans, cours de soccer, cliniques de baseball et une foule d'événements pour tous!

La période d'inscription débutera le 16 mai et une soirée d'inscription et d'information pour le camp de jour aura lieu le mardi 17 mai, de 17 h à 19 h, au centre récréatif Guy D'Amours.

Consultez la programmation pour plus de détails!

Information : 418 898-2812, poste 306

DISTRIBUTION DE PETITS ARBRES – GRATUIT!

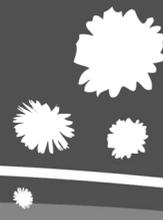
Dans le cadre du mois de l'arbre, la municipalité distribuera des arbres pour tous les citoyens intéressés. Contribuez à verdier et embellir le village.

Arrivez tôt! Premier arrivé, premier servi!

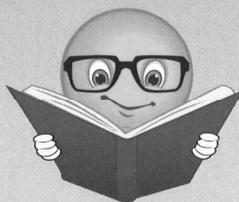
Vendredi 20 mai, de 13 h à 16 h

Au parc de l'Église





BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



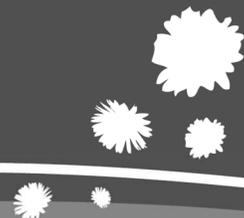
**Vous avez à cœur votre bibliothèque municipale
et vous avez quelques heures de libres
durant la semaine?**

**JOIGNEZ-VOUS À L'ÉQUIPE DYNAMIQUE
DE BÉNÉVOLES!**

**Nous cherchons actuellement des gens
pour combler les séances du lundi soir
et du jeudi après-midi.**

**SANS L'IMPLICATION DE LA POPULATION,
CE SERVICE NE POURRAIT ÊTRE OFFERT!**

Information : 418 898-2812, poste 306 ou 309



MESSAGE DE VOTRE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

NOUVEAUTÉS - NOUVEAUTÉS



NOUS AVONS UNE TRENTAINE DE
NOUVEAUTÉS **FRAÎCHEMENT ARRIVÉES !!!**

VENEZ RÉGALER VOTRE IMAGINAIRE !!

NE PAS OUBLIER VOTRE 1,00 \$!!

EXPOSITION !

N'oubliez pas l'exposition de livres sur les chats
qui débutera au mois de mai et qui se terminera le 27 juin 2016.

PAVILLON DE L'AMITIÉ

Prenez note que la salle du Pavillon de L'Amitié située au 140, rue St-Jean-Baptiste, à L'Isle-Verte, est disponible pour la location si vous avez besoin d'une salle pour vos réceptions ou toute autre activité.

Pour plus d'information, contactez Robert Ouellet (Président Club des 50 ans et plus) au 418 898-5439.



DES NOUVELLES DE LA FRIPERIE DU NORDET

En tant que présidente de l'organisation, je voudrais écrire un petit mot et rendre hommage à madame Thérèse Rioux qui a beaucoup donné à cette petite entreprise! Elle y croyait et voulait sa réussite. Réussite que je crois réelle et qui pourrait perdurer dans le temps. Elle laisse un grand vide mais elle serait fière de voir les bénévoles travailler autant (sinon plus) comme si elle était encore parmi nous. Je pense souvent à elle et mes pensées vont à son conjoint, ses enfants et petits-enfants. Delphine Jaillet

VOUS RAPPELEZ VOUS que la Friperie a débuté ses opérations en décembre 2006!!! Ce qui veut dire que nous allons fêter nos 10 ans en 2016!!! Que le temps passe vite!

SAVEZ-VOUS quel est le vrai nom de la Friperie?

LE CENTRE DE RÉCUPÉRATION DE L'ISLE-VERTE. Le nom usuel « Friperie du Nordet » a été choisi parce qu'il fait plus amical et plus facile à mémoriser!

Dans la veine de notre persévérance (surtout de nos bénévoles) et remercier nos clients réguliers ou de passage, je voudrais vous faire connaître quelques statistiques qui vous feront réaliser tout le travail qui se fait à la Friperie du Nordet.

COMBIEN DE « TONNES » DE MARCHANDISE PENSEZ-VOUS QUE NOUS RECEVONS PAR ANNÉE?

Nous avons reçu à date près de 89 000 lb (40 500 kg), donc environ 44 tonnes de marchandise depuis 10 ans !!!!

Donc, depuis notre ouverture nous traitons autour de 9 000 lb (env. 4 000 kg) par année. L'année qui se termine en mars 2016, nous avons reçu pour près de 12 000 lb (5 300 kg) en marchandise de toutes sortes et nous en avons presque sorti tout autant! Ce qui veut dire 6 tonnes de marchandise manipulée 2 fois !!!!

Nous en avons remis ou vendu presque autant à des Friperies de la région, des organismes qui viennent en aide aux plus démunis, à l'Écocentre et au centre d'enfouissement (si rien d'autre ne pouvait être fait que de jeter).

	reçue (lb)	sortie (lb)
2006-2007	5894	1028
2007-2008	9783	4549
2008-2009	10222	4468
2009-2010	9442	3280
2010-2011	10310	8300
2011-2012	5149	4760
2012-2013	5561	6305
2013-2014	10161	8550
2014-2015	10696	11310
2015-2016	11716	10275

COMBIEN DE CLIENTS, VISITEURS pensez-vous que nous avons d'année en année?

Depuis nos débuts, nous avons accueilli environ 9 500 personnes, une moyenne d'environ 1 000 personnes par année.



LA FRIPERIE DU NORDET FÊTE SES 10 ANS!!

Nous voulons souligner nos 10 ans d'existence en remerciant nos clients de 2 façons différentes :

RABAIS

- ♦ Dès le 1^{er} mai, à chaque tranche d'achat de 20 \$, nous vous ferons un rabais de 2 \$;

COUPON DE PARTICIPATION

- ♦ Des coupons de participation seront remis à chaque tranche d'achat de 10 \$;

* *Ces coupons seront accumulés et nous ferons tirer des bons d'achat surprise à 2 occasions, soit à l'été et à l'automne.*

De la part des bénévoles et des membres du CA

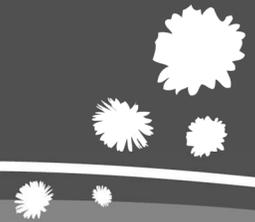
Merci de votre soutien !!

UN CAMION DE DÉMÉNAGEMENT À LA COUR DE CIRCUIT ?



Ayeoye! ça l'air lourd ça !





Un piano mécanique!!!



Un harmonium!!!!!!



Un deuxième ??????



Des cadeaux !!!!!!!!!!!!!!!!

ET OUI!!!

Le piano mécanique nous a été donné par Camille Malouin, la mère de Lucie Maher propriétaire, avec Philippe Buissière, de la ferme maraîchère L'Ours Grognon au deuxième rang.

L'harmonium nous a été donné par Thérèse Ouellet et Stéphane Bernier, d'anciens résidents de L'Isle-Verte, propriétaires de Martel Express la compagnie de déménagement et du gros camion.

Le piano et l'harmonium seront inaugurés lors du spectacle de Nadia Côté, auteur-interprète native de L'Isle-Verte, le 4 juin, à 19 h 30, à la Cour de circuit.

Nadia interprétera de ses compositions ainsi qu'un répertoire de chansonniers français et québécois qui mettra en valeur les plus grands.

Elle sera accompagnée par Claude Girard, organiste de la paroisse Saint-Patrice à Rivière-du-Loup, au piano et, peut-être, à l'harmonium.



Service de garde de L'Isle-Verte

Inscription 2016-2017

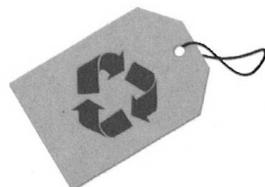
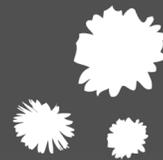


Prenez note que l'inscription officielle pour l'année 2016-2017 aura lieu les 17 et 18 mai 2016, de 17h45 à 19h30 au service de garde de l'école Moisson-d'Arts (salle communautaire).

Veillez apporter tous les documents suivants : les documents déjà remis par l'éducatrice, la carte d'assurance maladie de l'enfant et le numéro d'assurance sociale du parent qui paie les frais de garde.

Pour les nouvelles inscriptions, présentez-vous directement à la salle communautaire de L'Isle-Verte les 17 et 18 mai et nous vous fournirons les documents à compléter.

Pour de plus amples informations, communiquez avec madame Marie-Hélène Thériault, éducatrice en service de garde au 418-868-6836 # 4905.



ÉCOLE MOISSON-D'ARTS

De retour...



Les jeunes, les parents et le personnel de l'école Moisson-d'Arts se mobilisent pour la

CUEILLETTE DE BOUTEILLES

DU PRINTEMPS!

Comme par les années passées, nous passerons à votre domicile

SAMEDI 28 MAI ENTRE 9 H ET 11 H 30.

Les profits de cette collecte de bouteilles serviront à financer le développement de la deuxième phase des aires de jeux, AU NORD DE L'ÉCOLE MOISSON-D'ARTS, à l'est du terrain de balle.

Si vous n'êtes pas présents le 28 mai, vous pouvez laisser vos canettes, ainsi que vos bouteilles à portée de vue. Il nous fera plaisir de vous en départir.

Jocelyne Michaud, pour le comité des aires de jeux de l'école Moisson-d'Arts.



D'LA GRANDE VISITE À L'ISLE-VERTE! SALON POUR LES AÎNÉS ET LES PROCHES AIDANTS

En octobre, les organismes ayant une mission auprès des aînés de la MRC de Rivière-du-Loup ont entamé leur projet de parcourir six des treize municipalités afin de rencontrer les aînés, les proches aidants et leur famille de tout le territoire! L'avant-dernier arrêt se fera à L'Isle-Verte le mercredi 25 mai de 14 h à 19 h 30 au restaurant Le Barillet, où sont conviés les résidents de L'Isle-Verte et Notre-Dame-des-Sept-Douleurs. Pour les résidents de l'île, on suggère de prendre le bateau à 16 h 15, pour repartir ensuite à 18 h 30 de L'Isle-Verte.

L'événement prend la forme d'un Salon pour les aînés et les proches aidants ayant pour thème « D'la grande visite chez vous! ». De fait, les visiteurs du Salon seront accueillis comme de la grande visite et seront traités aux petits oignons. Sur place, une quinzaine d'organismes dédiés aux aînés pourront répondre aux questions et donner des renseignements sur les services offerts dans la région. Les gens seront ensuite accueillis dans une cuisine chaleureuse par des hôtes forts sympathiques, qui offriront quelques douceurs d'antan à manger. On pourra également faire quelques activités récréatives et jaser avec les autres participants. Enfin, des ateliers seront donnés sur divers thèmes touchant de près les aînés et leurs proches aidants.

À vos calendriers!

Salon pour les aînés et les proches aidants
Le mercredi 25 mai, de 14 h à 19 h 30
Restaurant Le Barillet (75, rue du Seigneur-Côté, L'Isle-Verte)
Activité gratuite

Informations

JEAN-JULIEN DUPONT
jdupont@evenementsvip.ca
418-551-5555

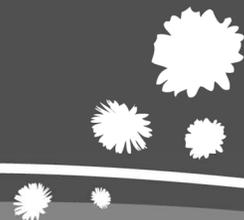


www.facebook.com/rdlvisite

LE CLUB DES 50 ANS ET +

Notre soirée de danse du Club des 50 ans+ de L'Isle-Verte se tiendra :
Quand : **Dimanche 22 mai 2016, à 20 h**
Où : Gymnase de l'école Moisson-D'Arts
Musique : Michel Gagnon
Pour information : Robert Ouellet, président, 418-898-5439





L'HYPERTENSION ARTÉRIELLE

L'hypertension artérielle est une condition qui affecte une grande partie de la population. En effet, après l'âge de 65 ans, c'est près d'une personne sur deux qui en souffre. Je vous propose donc une suite de deux articles sur le sujet. Le premier se concentrera sur la définition de l'hypertension alors que le deuxième discutera des façons de la prévenir.

L'hypertension artérielle se caractérise par une pression trop élevée sur la paroi des vaisseaux sanguins de façon soutenue. Il est plutôt rare que les gens la ressentent, mais lorsque c'est le cas, ils peuvent entre autres se plaindre de migraines, de rougeurs et de chaleurs au visage. À long terme, une forte pression sur les vaisseaux sanguins peut endommager différents organes et mener à des maladies cardiovasculaires (AVC, insuffisance cardiaque, infarctus, insuffisance rénale, etc.). Il est donc important de la contrôler même si l'on n'en ressent pas les effets.

Lorsque vous prenez votre pression, le tensiomètre affiche habituellement trois nombres. La pression artérielle est exprimée avec deux de ces nombres. Le premier, le plus élevé, se nomme la pression systolique. Cela représente la pression dans vos artères au moment où le cœur pousse le sang dans celles-ci. Le second, le plus bas, se nomme pression diastolique et représente la pression dans vos artères lorsque le cœur est au repos et se remplit de sang. La pression s'exprime en millimètres de mercure (mmHg). Le dernier nombre correspond au pouls et affiche le nombre de battements par minute (bpm) du cœur.

La pression visée varie d'une personne à l'autre selon l'état de santé et l'âge. Règle générale, on vise une pression inférieure à 140/90 mmHg. Lorsque prise à la maison, on vise plutôt une pression inférieure à 135/85 mmHg puisque le stress est moins important que chez le médecin. Chez les gens souffrant de diabète, la cible est plus sévère, car ce groupe est déjà plus à risque de complications cardiovasculaires. On vise donc une pression inférieure à 130/80 mmHg. Au contraire, chez les personnes âgées de plus de 80 ans non diabétiques, la pression artérielle cible doit être inférieure à 150 mmHg. C'est moins sévère pour ce groupe, car ils sont plus à risque de souffrir d'une pression trop basse (étourdissements, chutes, etc.). Quant au pouls, on vise habituellement un pouls entre 60 et 100 bpm.

La pression peut varier tout au long de la journée selon plusieurs facteurs (hormones, activités physiques, émotions, etc.).

Vos pharmacies Lépicier et Miousse offrent le service de mesure de pression artérielle gratuitement. N'hésitez pas à demander à votre pharmacien des conseils au sujet de votre santé cardiovasculaire.

Pascale Langlois, pharmacienne chez Familiprix Lépicier et Miousse



VOTRE CLINIQUE MÉDICALE

**Adresse : 150, rue St-Jean-Baptiste (Presbytère)
418-868-1000, option 2 pour CLSC et option 4 pour L'Isle-Verte**

HORAIRE

Les lundis, mardis et jeudis : **de 8 h à 12 h**
Les mercredis et vendredis : **de 9 h à 12 h**

HORAIRE DES MÉDECINS POUR LE MOIS DE MARS

Dr Jacques Caron (418-862-0333) : Les mardis 3, 10, 17, 24 et 31 mai 2016
Dr André Munger (418-862-0333) : Le mercredi 4 et 11 mai 2016

CLINIQUE DE SOINS (PRESBYTÈRE)

418-868-1000, option 2 pour CLSC et option 4 pour L'Isle-Verte
Premiers soins (pansements et autres) pour toute la population de L'Isle-Verte.

Vaccination des bébés de 2 à 18 mois, sera faite dorénavant les jeudis en am. Les rendez-vous sont pris à l'avance.

PHARMACIE

**Adresse : 136-A, Seigneur-Côté, L'Isle-Verte
418-898-3111**

Du lundi au vendredi : de 9 h à 18 h : Ouverture de la pharmacie
de 9 h à 13 h : Présence de la pharmacienne



141, rue Saint-Jean-Baptiste, 418-898-2812

JOURS	AVANT-MIDI	APRÈS-MIDI
Lundi	FERMÉ AU PUBLIC	13 h à 17 h
Mardi	8 h 30 à 12 h	13 h à 17 h
Mercredi	FERMÉ AU PUBLIC	13 h à 17 h
Jeudi	8 h 30 à 12 h	13 h à 17 h
Vendredi	8 h 30 à 12 h	FERMÉ



Horaire de la bibliothèque municipale

136, rue Saint-Jean-Baptiste, 418-898-2812, poste 309



JOURS	HEURES
Lundi	19 h à 20 h 30
Jeudi	13 h à 15 h

Horaire de la Friperie du Nordet

143, rue Saint-Jean-Baptiste, 418-898-2812, poste 308

JOURS	HEURES
Du mardi au samedi	13 h 30 à 16 h 30



À VOTRE AGENDA...

Samedi 21 mai, 19 h 30 :	Spectacle Esther, Oie sauvage, page 15
Dimanche 22 mai, 10 h :	Brunch bénéfique, page 16
Mardi 17 mai, 19 h 30 :	Assemblée Corporation Cœur de L'Isle-Verte, page 19
Calendrier des activités :	Local des jeunes, page 20
Samedi 28 mai, 11 h 30 à 15 h :	Fête de la famille, page 21
Mardi 17 mai, 17 h à 19 h :	Inscription programmation estivale, page 21
Vendredi 20 mai, 14 h à 16 h :	Distribution de petits arbres, page 21
17 et 18 mai, 17 h 45 à 19 h 30 :	Inscription service de garde, page 27
Samedi 28 mai, 9 h à 11 h 30 :	Cueillette de bouteilles, page 28
Mercredi 25 mai, 14h à 19 h 30 :	Salon pour les aînés et les proches aidants, page 29
Dimanche 22 mai, 20 h :	Danse Club des 50 ans et plus, page 29